

*Se faire*  
**respecter**

REGROUPEMENT  
PRIVÉ

**BILAN DU MANDAT 2009 - 2012**

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>BILAN DES ACTIVITÉS</b>	<b>6</b>
	■ ■ L'état des négociations	6
	■ ■ Vote de grève à l'école Vanguard	7
<b>3</b>	<b>BILAN DES DOSSIERS</b>	<b>7</b>
	■ ■ L'application de la réforme	8
	■ ■ Les demandes communes	8
	■ ■ EHDAA	9
	■ ■ Conseil supérieur de l'éducation	10
	■ ■ Évaluation des enseignements	10
	■ ■ Carnet du regroupement privé	11
	■ ■ Lutte contre l'homophobie	11
	■ ■ Semaine pour l'école publique	11
	Position de la FNEEQ sur le financement public de l'école privée	
	■ ■ Rencontres avec l'ACPQ et la FEPP	12
<b>4</b>	<b>SESSIONS DE FORMATION</b>	<b>13</b>
<b>5</b>	<b>PERSPECTIVES</b>	<b>14</b>

30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER



## 1 INTRODUCTION

Le regroupement privé a pour fonctions principales :

- de favoriser la vie syndicale des syndicats membres du regroupement ;
- de susciter la discussion et la résolution de problèmes communs du regroupement ;
- de s'occuper de tout sujet relatif à la négociation et à l'application de conventions collectives ;
- de former des groupes de travail aux fins d'étude de dossiers spéciaux ;
- de désigner les représentantes et les représentants du regroupement au bureau fédéral et aux différents comités de la fédération.

Durant le mandat 2009-2012, quatre nouveaux syndicats se sont joints au regroupement, soit l'Association des professeurs du Campus Notre-Dame-de-Foy, situé à Saint-Augustin-de-Desmaures, le Syndicat du personnel enseignant de Queen of Angels Academy, situé à Montréal, le Syndicat du personnel du Collège Mont-Saint-Louis, situé à Montréal et le personnel de soutien du Collège Champagneur, situé à Rawdon. Les enseignantes et enseignants de l'École de musique de Villa Maria ont joint le Syndicat des enseignantes et enseignants déjà en place. Un autre syndicat est en attente d'une accréditation, soit les enseignants de la réserve de Pessamit sur la Côte-Nord.

Trente-quatre syndicats font maintenant partie du regroupement privé soit :

- six syndicats au niveau collégial ;
- vingt-huit sont de l'ordre de l'enseignement préscolaire, primaire ou secondaire ;
- un syndicat couvre les quatre ordres d'enseignement (Collège Stanislas)

Pour le mandat 2009-2012, Caroline Senneville a assuré la responsabilité du regroupement au sein du comité exécutif. De son côté, Odette Lefrançois a agi à titre de déléguée à la coordination. Elle a dû s'absenter, pour d'abord être remplacée par Caroline Quesnel et ensuite par Alexandre Coudé, en cours de mandat, pour des raisons de santé. Odette Lefrançois nous a malheureusement quittés le 28 janvier dernier. Son décès a été un choc : nous avons partagé avec elle notre travail quotidien et nous avons tous apprécié sa vitalité, son courage et son engagement pour la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ). Le regroupement privé tient à saluer son travail et son implication tout au long de ces années.

30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

## 2 BILAN DES ACTIVITÉS

### ■ ■ L'état des négociations

Durant le mandat 2009-2012, beaucoup de nos syndicats ont négocié soit une nouvelle convention, soit une première convention. Sur les 34 syndicats du regroupement, 21 syndicats se sont dotés d'une convention et 5 autres sont toujours en processus de négociation.

Ce sont :

- Atelier de musique de Jonquière
- Campus Notre-Dame-de-Foy
- Centre d'intégration scolaire
- Collège André-Grasset
- Collège Antoine-Girouard
- Collège Champagneur (1<sup>ère</sup> convention collective)
- Collège Esther-Blondin
- Collège Jean-de-Brébeuf au secondaire
- Collège de Lévis
- Collège LaSalle
- Collège Notre-Dame-de-Lourdes
- Collège Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
- Collège Regina Assumpta (techniciennes) (1<sup>ère</sup> convention collective)
- Collège Saint-Sacrement
- Collège Stanislas
- École Vanguard
- Externat Saint-Jean-Eudes
- Collège François-de-Laval (*ancien Petit Séminaire de Québec*)
- Séminaire de Chicoutimi
- Séminaire Salésien
- École Villa Maria (enseignants)

30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

Les syndicats présentement en négociation sont :

- Collège Jean-de-Brébeuf au collégial
- Collège Mont-Saint-Louis
- Collège Regina Assumpta
- École Saint-Joseph-de-St-Hyacinthe
- Institut Teccart
- Queen of Angels Academy
- Séminaire Sainte-Trinité
- Séminaire Saint-François

### ■ ■ Vote de grève à l'école Vanguard

Trois ans après le début de leur négociation, les enseignants et professionnels non enseignants de l'école Vanguard ont voté pour la grève, le 8 septembre 2010. Ce n'était qu'une étape de cette difficile négociation puisque, suite à l'entente de principe présentée au mois de novembre 2010, une requête en vertu de l'article 53 du Code du travail a été déposée pour négociation de mauvaise foi. Ce n'est qu'en mars 2011 que le personnel de l'école Vanguard a pu célébrer le règlement de leur nouvelle convention collective.

## 3 BILAN DES DOSSIERS

Les réunions du regroupement se tiennent cinq fois par année. Lors de la dernière réunion, les syndicats se réunissent à l'extérieur, et ce, sur deux jours. C'est une formule qui est particulièrement appréciée des syndicats. Depuis quelques années, la participation est en augmentation : en 1990, environ une vingtaine de personnes assistaient aux réunions, en 2010-2011, jusqu'à une trentaine de personnes participaient aux réunions.

Parmi les dossiers traités lors de ces réunions du regroupement privé, mentionnons :

## ■ ■ L'application de la réforme

En vigueur à tous les niveaux en cours de mandat, la réforme et son application posent encore certains problèmes, principalement au niveau de l'évaluation. L'évaluation n'est définitivement pas au point et très lourde pour la grande majorité des enseignants. Selon les membres du regroupement privé, il y a une grande différence entre les collègues au niveau de l'application et de l'évaluation de la réforme. Certaines directions sont plus souples alors que d'autres appliquent la réforme de façon très rigoureuse. Certains enseignants du regroupement ont exprimé des inquiétudes quant au niveau des connaissances acquises dans le cadre des nouveaux programmes de la réforme.

## ■ ■ Les demandes communes

### a) Les sujets

Les 5 et 6 mai 2011, le regroupement privé adopte une série de demandes communes sur les congés parentaux. C'est une nouveauté qui vise à mettre en place une approche plus concertée des négociations pour les syndicats du regroupement tout en respectant l'unicité des établissements.

Voici la liste des demandes :

- la durée du congé de maternité doit être d'au moins 20 semaines ;
- le report ou le paiement de toutes les semaines de vacances après le congé de maternité;
- l'obtention du même traitement, peu importe, la date de l'accouchement ;
- congé de paternité et d'adoption de 5 semaines rémunérées à 100 % afin d'éviter d'être dans l'illégalité pour discrimination.

Le 3 février 2012, le regroupement privé adopte une série de suggestions de demandes communes sur les congés sociaux. La liste est la suivante :

- inclure les conjoints de parents, les enfants de conjoints ainsi que les parents de nos enfants dans les congés sociaux ;



- faire en sorte que l'on retrouve dans le libellé une mention qui exclut le samedi et le dimanche dans les cas de décès dans la famille. Demander, si possible, que ces congés puissent être pris de façon non consécutive ;
- lors d'un programme de réduction du temps de travail, la personne enseignante à temps complet conserve son statut, accumule son ancienneté comme si elle était à temps complet.

Le but de cette démarche n'est pas d'avoir le même nombre de congés dans tous les établissements, mais bien de se doter d'une approche de négociation commune.

## **b) Les travaux**

Les travaux en ce qui concerne les demandes communes avancent bien. Plusieurs syndicats, qui ont négocié de nouvelles conventions collectives, ont ajusté leurs articles par rapport aux demandes communes. La prochaine étape sera de faire le suivi avec les autres syndicats afin qu'ils mettent en place ces demandes communes, le plus tôt possible et, au besoin, signer une lettre d'entente avant la prochaine négociation.

## **■■ EHDAA**

L'intégration des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (EHDAA) fut un sujet très chaud au regroupement privé. De plus en plus d'établissements acceptent des élèves avec des difficultés d'apprentissage parfois importantes. Ces élèves ont des besoins spécifiques et demandent une attention particulière. En plus d'augmenter la tâche des enseignants, cette nouvelle réalité inquiète les enseignants qui se sentent démunis face au manque de ressources dans les établissements. Le regroupement privé se penche sur le problème et cherche des solutions pour inclure dans les nouvelles conventions des mécanismes et des clauses qui protègent la tâche des enseignants et qui prévoient la mise en place de mesures qui visent à soutenir les enseignants. Dans son prochain mandat, le regroupement privé entend poursuivre sa collaboration déjà amorcée avec le regroupement cégep dans le dossier des EHDAA.

## ■ ■ Conseil supérieur de l'éducation

En juin 2011, la ministre de l'Éducation demande au Conseil supérieur de l'éducation un avis sur la modification du régime pédagogique qui vise à retirer le cours de projet intégrateur en 5<sup>e</sup> année du secondaire afin d'augmenter le nombre d'heures et d'unités des matières à option. En août 2011, le Conseil supérieur rend sa décision et juge qu'il n'est pas nécessaire de modifier le régime pédagogique en retirant le projet intégrateur.

En février 2012, le Conseil supérieur de l'éducation a confié le mandat à la Commission d'élaborer un avis sur le développement professionnel du personnel enseignant au secondaire. Après avoir consulté le regroupement privé, la FNEEQ a pu exprimer quelques souhaits lors de la rencontre du 27 février 2012 : augmenter le nombre de conseillers pédagogiques dans les écoles, faciliter le cheminement des enseignants qui désirent poursuivre leur formation, encourager les universités à développer des passerelles permettant aux détenteurs de Bac spécialisé d'accéder à l'enseignement et encourager le mentorat pour les nouveaux enseignants. Les résultats de cet avis ne sont pas encore disponibles, mais devraient l'être dans les prochains mois.

## ■ ■ Évaluation des enseignements

À l'automne 2011, le regroupement privé a dû se pencher sur la question de l'évaluation des enseignements après que le sujet ait inondé les médias et le monde politique. Bon nombre de discussions ont eu lieu et quelques syndicats se sont dotés d'une clause de convention collective qui encadre la portée des évaluations. C'est le cas, entre autres, du Centre d'intégration scolaire et du Collège André-Grasset où l'évaluation devient un outil formatif et non administratif. Dans les deux cas, le syndicat est impliqué dans le processus d'évaluation des nouveaux enseignants et des permanents. Le Collège Jean-de-Brébeuf au secondaire a quant à lui inclus dans sa convention une clause qui prévoit un système de mentorat pour accompagner les jeunes enseignants qui entrent dans la profession.

## ■ ■ Carnet du regroupement privé

Lancé au printemps 2008, le *Carnet* du regroupement privé traite de la vie syndicale des syndicats du regroupement. Publié à six reprises au cours du dernier mandat, le *Carnet* a traité, entre autres, de sujets comme l'évaluation des enseignements, de la lutte contre l'homophobie, des nouveaux syndicats du regroupement, de la nouvelle convention du secteur public et des ententes dans ses syndicats. Le *Carnet* est maintenant traduit en anglais pour nos syndicats anglophones.

## ■ ■ Lutte contre l'homophobie

Sous le thème « *Briser le silence, une responsabilité à partager* », s'est tenu, les 14 et 15 avril 2011, à l'UQAM, le Colloque pour agir contre l'homophobie dans le réseau scolaire. Organisé par la Table nationale de lutte contre l'homophobie du réseau scolaire et la Table nationale de lutte contre l'homophobie du réseau collégial, le colloque a été commandité, entre autres, par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS), le ministère de la Justice, des organismes syndicaux, des organismes patronaux et des associations étudiantes et de parents. Le prochain colloque devrait avoir lieu en avril 2013. Toujours pour agir contre l'homophobie, le regroupement privé a invité ses syndicats à souligner chaque année, le 17 mai, la Journée internationale contre l'homophobie et a mandaté une personne pour participer aux tables nationales contre l'homophobie.

## ■ ■ Semaine pour l'école publique

### Position de la FNEEQ sur le financement public des écoles privées

Sous le thème « *Mon école, je l'aime publique* », s'est tenue du 2 au 8 octobre 2011, la Semaine pour l'école publique. À l'initiative de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), cette semaine vise à réaffirmer le rôle fondamental qu'incarne l'école publique, une école accessible, gratuite et universelle qui favorise l'égalité des chances. Le Conseil central du Montréal Métropolitain a organisé durant cette semaine un souper-causerie visant à regrouper plusieurs intervenants du monde de l'éducation. Pour cette soirée, la Fédération autonome de l'enseignement, la Commission scolaire de Montréal et la FNEEQ étaient présentes. Chacun des intervenants a fait une présentation sur sa vision et sur les difficultés de l'école publique. En 2010, la FNEEQ avait participé à une activité semblable avec la FAE

30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

où elle avait pu préciser sa position sur l'enseignement privé. Cet échange avait permis, entre autres, de connaître la réalité des deux organisations.

Concernant le financement public de l'école privée, nous vous rappelons ici la position de la FNEEQ et les recommandations adoptées lors du conseil fédéral de la FNEEQ des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin 2005.

Que la FNEEQ :

- réaffirme son engagement en faveur d'un seul réseau d'éducation public pour toutes et tous ;
- exige, à l'instar de la CSN, du gouvernement du Québec qu'il mette fin au sous-financement actuel de l'éducation et réclame un financement considérablement accru de l'école publique ;
- milite activement pour un élargissement de la mission de l'école ;
- réaffirme sa position d'une intégration, par conversion, des établissements privés au secteur public, dans le respect des droits des enseignantes et des enseignants qui y œuvrent, et qu'en attendant, s'oppose à la réduction graduelle du financement des écoles privées et s'assure du maintien des paramètres actuels des subventions du réseau d'enseignement privé ;
- réclame un débat public sur le recours à la sélection des élèves, au public comme au privé, en regard de la responsabilité que devraient avoir tous les établissements scolaires envers tous les élèves ;
- organise un moment de réflexion collective sur le financement du système scolaire et la ségrégation scolaire, au plus tard au congrès de 2006.

## ■ ■ Rencontres avec l'ACPQ et la FEFP

Le regroupement privé a rencontré, respectivement les 9 et 14 juin 2011, l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) et la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEFP). Le but de ces rencontres était, entre autres, de favoriser une prise de contact entre la FNEEQ et ces deux groupes. Lors de cette rencontre, les représentants du regroupement privé ont présenté comme prioritaire le dossier des droits parentaux et ont exprimé le souhait d'harmoniser les conventions collectives de la FNEEQ sur cette question. Du côté de l'ACPQ, monsieur Guy Forgues, mentionnait qu'il ne discutait que très rarement des

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**

conventions collectives avec ses membres et qu'il n'y avait pas de ressource formelle qui centralisait les informations relatives aux conventions collectives ou aux changements apportés à la loi sur le travail. Pour ce qui est de la FEPP, madame Sonia Daoust préparait un tableau explicatif sur les droits parentaux pour le comité des ressources humaines. Une rencontre a eu lieu, le 30 mars 2012, entre la FNEEQ et la FEPP afin de discuter du tableau explicatif et de recueillir une perspective syndicale sur le sujet. Lors de cette rencontre, une fois de plus, la FNEEQ et la FEPP exprimaient leur volonté de garder contact plus fréquemment.

## **4** SESSIONS DE FORMATION

Durant le présent mandat, nous avons augmenté la cadence des sessions de formation sur la négociation de conventions collectives. Cette formation était auparavant donnée deux fois par mandat, et nous l'offrons maintenant à toutes les années scolaires, soit trois fois par mandat. Le renouvellement des membres des exécutifs syndicaux, l'augmentation du nombre de syndicats et leur plus grande participation aux activités du regroupement expliquent cette décision, mais aussi le fait que cette formation vise, en plus d'outiller les membres à la négociation de conventions collectives, à les former pour mieux interagir lors de tous les types de rencontres syndicales-patronales, dont les comités de relation de travail (CRT).

Nous avons également offert une session de formation sur l'analyse financière adaptée au mode de financement et aux états financiers des établissements d'enseignement privé. Cela a été grandement apprécié et sera assurément répété lors du prochain mandat.

Enfin, pour nos syndicats du collégial, nous avons offert des sessions à leur usage exclusif sur le financement du collégial privé et sur le contenu de la nouvelle convention collective des cégeps publics. À cet égard, nous tenons à remercier messieurs Daniel Mary et Yves de Repentigny qui ont si obligeamment offert leur temps pour préparer et donner ces formations.

## 5 PERSPECTIVES

Beaucoup de choses ont été accomplies lors du mandat qui s'achève, mais bien d'autres restent à réaliser pour celui qui s'amorce. Notre plus grand défi sera certainement la poursuite de nos travaux et le suivi des demandes communes. Après les droits parentaux et les divers congés, il nous reste à travailler les demandes communes au sujet des droits syndicaux, incluant les libérations syndicales. Mais au-delà du strict ajout de demandes, il faudra s'assurer d'un suivi serré de celles déjà adoptées. Il faudra accompagner chacun de nos syndicats pour qu'ils puissent inclure ces demandes communes dans leur projet de convention collective et les soutenir dans leur négociation. Cela implique un changement de paradigme, car bien que soutenus par le regroupement et les personnes conseillères syndicales, chaque syndicat avait pour habitude d'être totalement autonome lors de ses négociations. Maintenant, un certain arrimage sera nécessaire. C'est ainsi que nous arriverons, tous ensemble, à profiter de ce qui est négocié par d'autres syndicats pour améliorer notre propre convention collective et les conditions de travail de nos membres.

On ne sait pas encore s'ils feront l'objet de demandes communes, mais deux sujets ont particulièrement préoccupé nos syndicats ces dernières années et devront être balisés par les conventions collectives. Il s'agit de l'évaluation de l'enseignement et de l'encadrement des EHDA, phénomènes de plus en plus présents dans nos établissements.

Pour ce dernier sujet, des travaux s'amorcent en collaboration avec la coordination du regroupement cégep, car plusieurs aspects, notamment légaux, se recourent. La coordination du regroupement privé souhaite également continuer et améliorer le choix d'activités pour les syndicats en provenance du collégial. Les syndicats du privé que nous représentons proviennent du primaire (3), mais surtout du secondaire et les réunions du regroupement reflètent souvent cette réalité. Nous souhaitons cependant trouver des formules (ateliers lors de réunions du regroupement, activités spéciales, 5 à 7) qui permettraient aux syndicats du collégial privé d'échanger sur des sujets qui les touchent plus directement.

Enfin, il a été maintes fois répété que, depuis de nombreuses années, les activités du regroupement ont connu un succès grandissant par la présence de plus en plus nombreuse et constante des syndicats. Un autre défi reste cependant à relever, c'est maintenant d'amener ces syndicats à participer aux activités de la fédération, notamment les réunions du conseil fédéral et du congrès.

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**